



**Rapport du Conseil communal
au Conseil général concernant une
demande de prolongation du délai de
réponse à la motion n°325 intitulée
«Pour l'agrandissement de la zone
piétonne et la création de zones
piétonnes dans d'autres quartiers
périphériques de la Ville»**

(Du 3 décembre 2018)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 55 bis, al 3, du Règlement général de la commune de Neuchâtel, notre Conseil sollicite une prolongation de délai de 6 mois pour la réponse à l'objet suivant:

Motion n°325, du 7 novembre 2016, intitulée «Pour l'agrandissement de la zone piétonne et la création de zones piétonnes dans d'autres quartiers périphériques de la Ville».

Motifs

Cette motion, à la thématique multidimensionnelle, sera abordée pour certaines facettes dans le cadre du rapport sur la politique d'animation des quartiers, et pour d'autres lors du processus de révision du plan d'aménagement local (PAL) qui s'étendra jusqu'en 2023. Les quartiers à développer, énumérés dans la motion, sont pertinents et correspondent à des objectifs connus. Rappelons à ce titre que la

centralité du quartier de la Coudre figure parmi les trois sites priorités dans le cadre du Projet d'agglomération (rapport n°18-008) et que les investissements pour réaménager le centre de Serrières sont budgétés à partir de 2020.

Pour la zone piétonne, la réponse sera formulée dans le cadre du rapport portant sur la pose des bornes délimitant son accessibilité.

L'intervention sur les espaces en vue de la modification de leur affectation est déterminée par de multiples instruments de planification qui garantissent les intérêts des différents acteurs. De plus, il est devenu nécessaire de restituer l'esprit de cette motion et ses implications dans le contexte d'une nouvelle commune fusionnée.

En fonction des motifs invoqués, nous vous remercions de prolonger de 6 mois le délai de réponse à l'objet en question.

Neuchâtel, le 3 décembre 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Christine Gaillard

Rémy Voirol